

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

**VAGUE 2 : RECRUTEMENT POSTES A PROFIL**

Appel à candidatures	Dépôt des candidatures	Commissions	Résultats
Lundi 9 décembre 2024	Du lundi 9 au lundi 16 décembre 2024 <b>(12h00)</b>	Jeudi 19 décembre 2024	À compter du 20 décembre 2024

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un CV (sous format document avec intitulé poste et NOM-PRENOM - mentionnant impérativement les coordonnées téléphoniques) **exclusivement par courriel** (indiquer dans l'objet du mail le poste demandé) à

**[24.mvt1d@ac-bordeaux.fr](mailto:24.mvt1d@ac-bordeaux.fr)**

POSTE	CIRCONSCRIPTION		ETABLISSEMENT	FICHE
Mission « Plan Particulier de Mise en Sûreté » unifié		1	DSDEN 24	F01

## Mission PPMS unifié – DSDEN 24

---

### Contexte

La Circulaire du 8-6-2023 précise que l'élaboration des PPMS (nouveau format unifié) s'effectuera en DSDEN. À cet effet un professeur des écoles est recruté pour assurer cette mission spécifique.

### Descriptif de la mission

Le professeur des écoles recruté sur ce poste devra accompagner les écoles pour unifier les PPMS attentat-intrusion et risques majeurs dans la nouvelle maquette établie par le Rectorat de Bordeaux.

Il élabore le PPMS sur la base des menaces et des risques naturels et technologiques identifiés, à la faveur d'un échange avec la municipalité ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et d'une consultation du directeur d'école. Les étapes préfigurant l'élaboration du PPMS unifié dans les écoles sont décrites dans la circulaire du 8-6-2023.

L'enseignant recruté accompagne les directeurs d'école dans la sécurisation des personnes et des biens et s'assure de l'effectivité des mesures de sécurisation.

Le professeur des écoles recruté travaillera en collaboration avec le groupe des conseillers prévention de circonscription afin de partager les informations importantes permettant la mise en œuvre des nouveaux PPMS. Il collaborera également avec l'équipe mobile de sécurité.

Objectifs :

- Mettre à jour les PPMS des écoles publiques du département dans le cadre du PPMS unifié.
- Suivre la mise en œuvre des exercices PPMS des écoles : respect des délais et du nombre d'exercice - suivi des comptes rendus d'exercice

### Compétences demandées :

- connaissances et intérêt sur les volets sécurité des personnes et des biens ;
- capacité à travailler en équipe (directeurs d'école, communes, EMS, etc.) ;
- maîtrise globale de l'informatique (saisie des PPMS dans la matrice Word, copies d'écrans, insertion de photos, géolocalisation, etc.).

### Descriptif du poste

Placé sous l'autorité de l'Inspectrice d'académie, directrice des services de l'éducation nationale, le professeur est nommé à titre provisoire avec une priorité de retour sur le poste si le service effectué remplit les objectifs liés à cette mission.

Cette mission est prévue pour une durée d'un an, renouvelable.

Lieu d'exercice DSDEN 24

---

### **Modalité de recrutement**

Entretien devant une commission départementale composée de Madame l'inspectrice d'académie, directrice des services de l'éducation nationale ou son représentant, du conseiller prévention de la DSDEN et d'un membre de l'équipe mobile de sécurité.

### **Conditions d'exercice**

- Exercer à temps complet
- Traitement Éducation Nationale selon le grade et l'échelon.
- Les horaires sont arrêtés sur la base réglementaire de 1607 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter l'équipe mobile de sécurité [l.ems24@ac-bordeaux.fr](mailto:l.ems24@ac-bordeaux.fr)

---